



CTP juillet 2011 : Grand jeu de l'été

Seriez vous un bon DRFIP ?!



Ce qui nous laisse pantois, c'est les capacités qu'ont nos Directions à manier la langue de bois et avec quels talents elles se moquent des représentants du personnel et des agent(e)s. Mélange de Confucius dans le texte, et de galéjades Desprogiennes, par leur prose verbale, elles réussissent le délicieux exploit de ne jamais répondre aux questions posées et de soutenir l'insoutenable avec une légèreté à faire rougir un cornac.

Par ce petit QCM, issus des débats du CTP, nous vous mettons au défi pour savoir si vous possédez l'étoffe d'un bon DRFIP (les réponses sont disponibles au verso).

- 1** Vous êtes interpellé(e) sur les déficits d'emplois au TSM et à l'ORE (outils de mesure des emplois filière fiscale / gestion publique) . Que répondez-vous ?
a. Voyez avec la Centrale b. C'est une catastrophe c. Il n'y a pas de sujet
- 2** On vous informe que par le manque d'emploi, les services ne peuvent plus fonctionner et que la souffrance au travail se développe. Que répondez-vous ?
a. On a des marges de manœuvres b. C'est un sujet c. J'interviens auprès de la Centrale
- 3** Un mouvement d'affectation complémentaire national C,B,A pour les deux filières est organisé. On vous interroge pour connaître vos intentions ?
a. Je vais me battre pour combler les déficits b. Je ne vais rien faire c. C'est un sujet
- 4** Vous êtes saisi par les collègues de la nouvelle DISI (Direction Inter-régionale des Services Informatiques) qui vous font part de leurs inquiétudes sur le manque de clarté autour de la mission informatique ?
a. Il y a un sujet b. Je partage la même inquiétude c. Il n'y a pas de sujet
- 5** Suite à la création de la DISI, je transfère 7 emplois de la DRFIP vers cette nouvelle structure mais seulement 6 personnes physiques et je gèle 3 postes à l'Editique accentuant le déficit d'emploi. Je suis pris à partie par la CGT Finances Publiques. Quelle réponse je formule à l'égard de ces empêcheurs de tourner en rond ?
a. Bien vu ! b. C'est un mensonge ! c. Il n'y a pas de sujet
- 6** Lors d'un précédent CTPD, vous vous étiez engagé à placer le curseur à l'ORE à 13 emplois pour le nouveau Centre Régional des Pensions. Au final, il n'y en a que 10. Comment vous justifier vous ?
a. Je fais ce que je veux b. Il n'y a pas de sujet c. $10+3 = 10$
- 7** La création du nouveau Centre Régional des Pensions prévoit la fermeture du guichet au public. Je me rends compte que ce n'est pas si simple. Qu'est-ce que je fais ?
a. Je décide de le maintenir avec les emplois nécessaires b. Il y a un sujet c. Il n'y a pas de sujet
- 8** L'arrivée de nouveaux agents dans ce nouveau service pose un problème de superficie des locaux. Comment je traite le problème ?
a. Je m'en remets à la providence b. On a des marges de manœuvres c. Il n'y a pas de sujet
- 9** Tous les emplois de CHORUS ne sont pas arrivés.
a. Il n'y a pas de sujet b. C'est un sujet c. Qu'est-ce que j'y peux
- 10** CHORUS est un service constitué d'agent(e)s venant de la filière fiscale, gestion publique et d'autres ministères, de nombreuses différences indemnitaires subsistent. Quelle est ma réaction ?
a. Voyez avec la Centrale b. C'est un sujet c. J'y suis pour rien

SOLUTIONS

1.a

Les déficits constatés aux tableaux des effectifs, de la filière fiscale et gestion publique, sont en partie causés par les vacances d'emplois budgétaires. De nombreux postes se retrouvent ainsi gelés pour être ensuite supprimés l'année suivante. **Le DRFIP estime qu'il n'a pas la main et que cela relève des prérogatives de la Centrale. Rappelons simplement que la suppression des postes non-pourvus est décidée en CTP Local.**

2.a

Le DRFIP juge que la situation de l'emploi n'est pas catastrophique et qu'il existe des marges de manœuvres. Pour lui, on peut compenser la pénurie des effectifs par la réingénierie des process en mettant en place d'autres modes d'organisation du travail et en mutualisant les moyens. **Traduction : s'attaquer au réseau de proximité, abandonner des missions, concentrer les structures en les éloignant des usagers...Pas question de revenir sur les suppressions d'emplois.**

3.b

C'est parce qu'il y a eu un important combat syndical que la Centrale a dû se résigner à puiser dans les listes complémentaires aux concours. **Estimant que la Haute-Garonne, n'est pas plus mal lotie que les autres Départements, le DRFIP nous a informé qu'il ne ferait pas le forcing pour obtenir les emplois nécessaires pour combler les déficits d'emplois.** Gageons que les collègues en seront reconnaissants !

4.c

La création de la DISI est un nouvel exemple de démantèlement des services. On crée une structure régionale sans apporter le moindre éclairage sur les missions informatiques. **Fort à parier que dans le grand souci de mutualisation des missions transverses encouragé par la RGPP, cette usine à gaz constitue un prétexte pour externaliser plus rapidement la mission et chercher de nouveaux potentiels pour supprimer les emplois.**

5.a

Il aura fallu intervenir en séance pour que le DRFIP reconnaisse procéder à de nouvelles suppressions d'emplois. Bel exemple de transparence !

6.c

Sur ce sujet le DRFIP entretient l'ambiguïté. Il affirme avoir respecté ses engagements en ayant procédé à l'affectation de 13 personnes. Seul Hic, avant ses implantations, 3 postes étaient non pourvus au Centre des Pensions. Pour résumer $13 - 3 = 10$.

7.b

Pour le DRFIP, la fermeture brutale du guichet des pensions pose un problème. Pas question, pour autant d'envisager son maintien avec la mise à disposition d'emplois supplémentaires. **Il a décidé de consulter les collègues du service concerné pour ensuite se faire son opinion. C'est beau, le dialogue social !**

8.c

Apparemment tout est planifié et il n'y a donc aucun motif d'inquiétudes. Certes, durant la période des travaux, les agent(e)s de ce service seront tels des sardines dans leur boîte mais avec leur installation future au 2^{ème} étage, tout rentrera dans l'ordre. **Pas besoin donc, pour ce service comme les autres de la TG affectés par les opérations immobilières d'instaurer un Comité de Suivi, comme le suggérait la CGT Finances publiques, pour travailler à l'aménagement à venir des espaces de travail et aborder les questions ergonomiques et de superficie.**

9.b

C'est un sujet. **Le mode de gestion très pragmatique s'appuie sur des solutions trouvées au fil de l'eau.** Comme quoi, gouverner n'est pas toujours prévoir. Heureusement que les agent(e)s en charge des dépenses de l'Etat et de tous les services de la DGFIP font preuve de plus de rigueur dans l'exécution de leurs missions.

10.a

Clairement sur les différences indemnitaires existantes entre les agent(e)s, (notamment entre collègues issus de la filière fiscale et gestion publique) la balle est renvoyée vers la Centrale. Aucune initiative locale, pour aider à une correction rapide de ses inégalités, n'est à envisager.